

Classification de fonctions pour les cadres et les spécialistes des CMSR régionalisés

Classification de fonctions des cadres			
Fonction	Classe Admin. Cantonale	Précisions	Remarques
Directeur régional	5		1 seul poste par région
Secrétaire général au GVCMS	6		
Membres de la direction régionale restreinte (N-1)	8	Responsable régional MAD, Responsable régional Social Responsable régional Services centraux <i>Evtl. Responsable régional Mandats de tiers (hors financement cantonal)</i>	L'équipe de Direction régionale est optimisée avec max 4-5 personnes, Directeur inclus
Suppléants des responsables de domaine régionaux (N-2)	10	Suppléants des N-1	

Classification de fonctions des spécialistes			
Fonction	Classe Admin. Cantonale	Précisions	Remarques
Responsable Finances régional	10	Formation tertiaire resp. formation approfondie dans le domaine (MAS, e-MBA)	A appliquer si la fonction n'est pas représentée dans la direction régionale/ max. 1 poste par région
Responsable RH régional	10	Formation tertiaire resp. formation approfondie dans le domaine (MAS, e-MBA)	A appliquer si la fonction n'est pas représentée dans la direction régionale/ max. 1 poste par région
Responsable IT régional	12.5	Informaticien de gestion HES; formation professionnelle supérieure; gestion d'équipe	Uniquement si infrastructure IT/ équipe IT gérée à l'interne
Remarques	<p>Remplir l'exigence de formation/qualification est une condition préalable pour prétendre à l'échelle de spécialistes. Si cette condition n'est pas remplie, l'échelle administrative s'applique.</p> <p>Les fonctions de responsable qualité, responsable santé et sécurité sont pas des fonctions de spécialistes, mais des fonctions administratives ou de soins avec les qualifications/la formation adéquate</p>		